

LA FRANCE,
UNE CHANCE.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » | une matinale pour informer et partager les pratiques d'entreprises



« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » mobilise plus de **100 grandes entreprises et bientôt 10 000 TPE-PME** sur l'ensemble du territoire en faveur d'une croissance inclusive. La matinale consacrée à **l'emploi de personnes en situation de handicap**, comportait deux temps forts :

- Une présentation de la **réforme de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)** par le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées et la Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) ;
- Des ateliers de **partage de pratiques**, animés par des entreprises engagées.

Les participants ont échangé leurs expériences et identifié des solutions opérationnelles autour de quatre questions :

1. Comment **se saisir de la réforme** pour opérer une transformation culturelle au sein de l'entreprise ?
2. Comment **sourcer et recruter** davantage de personnes en situation de handicap ?
3. Comment **sécuriser les parcours professionnels** des collaborateurs en situation de handicap ?
4. Comment transformer la relation de l'entreprise au **secteur adapté et protégé** ?

LA MATINALE A PERMIS LE PARTAGE D'UNE
GRANDE RICHESSE DE PRATIQUES, AFIN
D'IDENTIFIER DES LEVIERS POUR ATTEINDRE
L'OBJECTIF DE 6% DE TAUX D'EMPLOI DIRECT.

Ministère du Travail
5 juillet 2019

DEVELOPPER L'EMPLOI
DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP

La réforme de l'OETH
qui entrera en vigueur
en 2020 vise à changer
d'échelle en matière
d'emploi direct de
personnes handicapées.

Le taux d'emploi direct
stagne depuis plusieurs
années autour de 3,5%
dans le secteur privé
pour un taux cible de
6%.

Les entreprises
soulignent la nécessité
d'agir à tous les
niveaux.

RESTITUTION DES ATELIERS THEMATIQUES

1. Comment se saisir de la réforme de l'OETH pour opérer une transformation (culturelle, organisationnelle, ...) favorisant l'emploi direct de personnes en situation de handicap ?

4 actions prioritaires pour changer de regard sur le handicap et développer l'emploi direct :

- Former les comités exécutifs au handicap en entreprise ;
- Intégrer les objectifs RSE dans les évaluations des managers ;
- Mener une campagne institutionnelle mettant en avant des rôles modèles de haut niveau ;
- Se saisir de la réforme pour adresser le handicap comme un enjeu de société, et le décliner à l'échelle des territoires.



2. Comment détecter / sourcer les candidats ? Comment recruter ?

4 actions prioritaires pour augmenter le nombre de candidats et recruter sans préjugés :

- Inscrire le handicap dans la politique sociale et la stratégie de recrutement de l'entreprise ;
- Former tous les managers en charge du recrutement sur le sujet de l'inclusion et du handicap ;
- Parler des métiers très tôt à l'école pour briser les stéréotypes ;
- Développer massivement l'alternance pour les jeunes en situation de handicap et les recruter en priorité.

3. Comment sécuriser les parcours professionnels des collaborateurs en situation de handicap ?

4 actions prioritaires pour sécuriser les parcours et le maintien dans l'emploi :

- Développer les relations entre acteurs publics et privés du territoire pour favoriser les mobilités, fonctionnelles et géographiques ;
- Encourager le coaching et la constitution de duos ;
- Créer sa propre structure adaptée ;
- Associer les partenaires sociaux pour définir une politique de maintien dans l'emploi, adaptée à chaque entreprise.

4. Comment transformer la relation de l'entreprise au secteur adapté et protégé ?

4 actions prioritaires pour développer les passerelles avec le secteur adapté et protégé :

- Inciter les EA/ESAT à structurer la mise à disposition « hors les murs » de leur personnel pour en faire un tremplin vers le milieu ordinaire ;
- Aider les salariés des EA à affiner leur projet professionnel par des immersions en entreprise ;
- Développer le mécénat de compétences auprès des EA/ESAT ;
- Stimuler et accompagner les EA/ESAT vers les métiers émergents et innovants attendus par les entreprises.